

# GUIDE D'UTILISATION



## **GUIDE D'UTILISATION DU PORTAIL DE DON**

À destination des familles des élèves concernés par le don dans les établissements du secondaire des Bouches du Rhône

ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

## TABLE DES MATIÈRES

AVAI	NT DE VOUS CONNECTER AU PORTAIL DE DON	3
I.	VOUS SOUHAITEZ CONSERVER LA TABLETTE EN VOTRE POSSESSION	4
1.	Etape vérification	4
2.	Étape convention de don	4
3.	Etape finale	5
II.	VOUS NE SOUHAITEZ PAS CONSERVER LA TABLETTE EN VOTRE POSSESSION	6
1.	Étape vérification	6
2.	Étape convention de don	6
3.	Étape finale	7
III.	VOUS SOUHAITEZ BENEFICIER DU DON MAIS VOUS N'AVEZ PAS DE TABLETTE	7
LAT	ABLETTE EN VOTRE POSSESSION N'EST PAS CELLE INDIQUEE PAR LE PORTAIL	8
VOU	S SOUHAITEZ DECLARER UN PROBLEME AVEC LA TABLETTE1	.0

Dans le cadre du Plan Numérique Départemental mené par le Département des Bouches-du-Rhône, une tablette a été prêtée à votre enfant durant toute sa scolarité au collège.

À l'issue de cette année scolaire, votre enfant peut, si vous le souhaitez, conserver à titre définitif sa tablette et ses accessoires.

## AVANT DE VOUS CONNECTER AU PORTAIL DE DON

Assurez-vous d'avoir toutes les informations nécessaires, il vous faudra :

• Être en possession du compte Eduprovence de votre enfant.

Ce compte est celui que vous utilisez pour la carte Collégien de Provence et que votre enfant utilise au collège pour se connecter à sa tablette et/ou sur les ordinateurs fixes du collège.

NB : Si votre enfant n'a pas connaissance de son identifiant et/ou de son mot de passe, il doit venir voir l'ATI avec sa tablette.

• Connaitre le N° de la tablette (code barre collé sur la coque)

Le code barre se trouve sur la coque de protection de la tablette.

*Si l'étiquette a été enlevée ou est illisible, une autre étiquette se trouve sous la coque de protection.* 



Si vous souhaitez conserver la tablette, assurez-vous de son bon fonctionnement <u>avant de valider la</u> <u>convention</u> de don. Aucun remplacement de matériel ne pourra être effectué après validation de la convention.

Si vous ne souhaitez pas conserver la tablette, <u>il vous faudra refuser la convention de don</u> et restituer le matériel au collège de préférence avant le 07/07/2023.

Ce matériel sera réinitialisé et pourra être mis à disposition d'un autre collégien ou recyclé.

#### Attention :

Si vous ne validez pas votre choix dans le portail de don avant le 07/07, la tablette sera verrouillée par le système antivol dès le lendemain.

Afin de valider votre choix (conserver ou restituer la tablette), vous devez vous connecter à l'adresse suivante : <u>https://dontablettecd13.eduprovence.fr</u> entre 01/06/2023 et le 07/07/2023 (inclus).

Cette opération peut aussi être effectuée à partir de votre smartphone. Scanner le QR-Code ci-contre pour vous connecter au portail ....



## I. VOUS SOUHAITEZ CONSERVER LA TABLETTE EN VOTRE POSSESSION

### 1. ETAPE VÉRIFICATION

Tout d'abord, vous devez confirmer que vous avez une tablette en votre possession et le N° de celle-ci.

Etape 1 : Vérification
Avez-vous une tablette en votre possession ?
✓ Oui × Non
Merci de confirmer les informations suivantes :
• Le N° de la tablette est :
V Oui X Non

Si le numéro de la tablette indiqué ne correspond pas au numéro figurant sur votre matériel, cliquez sur NON et reportez-vous à la section <u>LA TABLETTE EN VOTRE POSSESSION N'EST PAS CELLE INDIQUEE PAR LE</u> <u>PORTAIL</u> avant de poursuivre.

#### Ensuite, vous devez confirmer le bon fonctionnement de la tablette.



Si le matériel dysfonctionne, cliquez sur NON et reportez-vous à la section VOUS SOUHAITEZ DECLARER UN PROBLEME AVEC LA TABLETTE avant de poursuivre. Une fois la convention validée aucune demande de remplacement de matériel ne pourra être prise en compte.

La tablette et ses accessoires (chargeur et clavier	) fonctionnent-ils correctement ?
✓ Oui	×Non

## 2. ÉTAPE CONVENTION DE DON

Lisez la convention de don en entier puis cliquez sur J'accepte le don



#### **Confirmez votre choix**

Vous confirmez avoir lu la convention et er Cliquez sur OK pour Confirmer	n accepter les co	nditions.
	ОК	Annuler

#### 3. ETAPE FINALE

Téléchargez votre convention de don qui justifie que vous êtes désormais propriétaire de la tablette à titre définitif.



Vous pouvez, si vous le souhaitez, envoyer une copie de cette convention sur votre messagerie électronique.

#### À noter : une réinitialisation complète de la tablette est programmée pour s'effectuer après le 27 juin. Le guide de réinitialisation est disponible sur le bureau de la tablette pour vous accompagner en cas de problème.

## II. VOUS NE SOUHAITEZ PAS CONSERVER LA TABLETTE EN VOTRE POSSESSION

## 1. ÉTAPE VÉRIFICATION

Tout d'abord, vous devez confirmer que vous avez une tablette en votre possession et le N° de celle-ci.

Etape 1 : Vérification
Avez-vous une tablette en votre possession ?
✓ Oui × Non
Merci de confirmer les informations suivantes :
• Le N° de la tablette est :
✓ Oui × Non

Si le N° de la tablette est erroné, cliquez sur NON et reportez-vous à la section <u>LA TABLETTE EN VOTRE POSSESSION</u> <u>N'EST PAS CELLE INDIQUEE PAR LE PORTAIL</u> avant de poursuivre.

Ensuite, vous devez confirmer le bon fonctionnement de la tablette.





Si vous ne souhaitez pas conserver le matériel, cliquez sur OUI.

Il conviendra de contacter le collège pour convenir d'un rendez-vous afin de procéder à la restitution du matériel avant le 07/07/23.

## 2. ÉTAPE CONVENTION DE DON

Lisez la convention de don en entier puis cliquez sur *Je refuse le don* 

	Plan numérique départemental
	Convention relative au don d'une tablette numérique à un élève
Intre	
<b>e département</b> igner la présente énommé : le dépa	<b>des Bouches-du-Rhône</b> Représenté par <b>Madame la Présidente du Département</b> , dûment autorisée à convention par délibération nº140 de la commission permanente nº140 en date du 27 juin 2019. Ci-aprés artement ou le donateur
lt	
'élève Alizee P	DNCHARD
t Monsieur et/c	u Madame

Confirmez	votre	choix	
			_

Vous confirmez refuser le don. Cliquez sur OK pour Confirmer		
	ок	Annuler

## 3. ÉTAPE FINALE

Contactez le collège pour convenir d'un rendez-vous afin de procéder à la restitution du matériel avant le 07/07/23.

## III. VOUS SOUHAITEZ BENEFICIER DU DON MAIS VOUS N'AVEZ PAS DE TA-BLETTE

Vous devez répondre NON à la première question et confirmez en cliquant sur « Je n'ai pas de tablette »

Etape 1 : Vérification
Avez-vous une tablette en votre possession ?
En cliquant vous confirmez n'avoir aucune tablette.
Je n'ai pas de tablette

Cela permettra d'envoyer automatiquement une demande auprès du collège pour obtenir une tablette.

#### ATTENTION : L'attribution d'une tablette est soumise à validation.

Si votre enfant a déjà bénéficié du prêt de tablette durant sa scolarité et qu'il n'en a pas pris soin (casse ou détérioration), votre demande pourrait être refusée.

Laissez vos coordonnées afin que le collège puisse vous informer de la suite donnée à votre demande.

Résolution du problème : Demande au	ı collège		
Vous avez déclaré un problème avec votre tablette.			
Nous vous proposons de laisser vos coord	onnées afin d'être contacté par le collège.		
Me contacter par courriel	Me contacter par téléphone		
Entrez votre adresse courriel	Entrez votre numéro de téléphone		
En cochant cette case, je telle que décrite dans les r	consens à l'utilisation de mes données personnelles mentions de Protection des données.		
Confirme	r Retour à l'accueil		

## LA TABLETTE EN VOTRE POSSESSION N'EST PAS CELLE INDIQUEE PAR LE POR-TAIL

Si le numéro de la tablette est erroné, vous avez cliqué *NON* lors de cette étape.

Etape 1 : Vérification
Avez-vous une tablette en votre possession ?
✓ Oui X Non
Merci de confirmer les informations suivantes :
Le N° de la tablette est :
V Oui X Non

Le portail va alors vous demander de saisir le N° de la tablette en votre possession.

Cliquez ensuite sur *Confirmer* pour enregistrer le changement de N°.

Résolution du pro	lème : Demande au collège	
Saissisez le N° de la	tablette en votre possession	
	Confirmer	
Nous avo	is enregistré le changement de N° de tablette, cliquez sur Continuer.	5
	Continuer	

Une fois le message de confirmation du changement affiché, vous pouvez poursuivre la procédure en cliquant sur ce lien : <u>confirmer le bon fonctionnement de la tablette</u>

Si vous obtenez un message d'erreur, cliquez sur **Envoyer demande**.

Cela permettra d'envoyer automatiquement une demande auprès du collège pour signaler le problème.

Résolution du problèm	ie : Demande au collège		
Saissisez le N° de la tab	ette en votre possession		
	157844844	Confirmer	
Ce N° de tablette n'est pas valide, merci de vérifier à nouveau votre saisie.			
Si le N° de tablette n'est toujours pas reconnu, envoyez une demande pour signaler le problème au collège.			
	Envoyer dema	nde	

Laissez vos coordonnées afin que le collège puisse vous recontacter.

Résolution du problème : Demande au coll Vous avez déclaré un problème avec votre table	ège ette.	
Nous vous proposons de laisser vos coordonné	es afin d'être contacté par le collège.	
Me contacter par courriel	Me contacter par téléphone	
Entrez votre adresse courriel Entrez votre numéro de téléphone En cochant cette case, je consens à l'utilisation de mes données personnelles telle que décrite dans les mentions de Protection des données.		
Confirmer	<ul> <li>€ Retour à l'accueil</li> </ul>	

## VOUS SOUHAITEZ DECLARER UN PROBLEME AVEC LA TABLETTE

Si votre tablette, ou un des accessoires, ne fonctionne pas correctement, vous avez cliqué NON lors de cette étape.



Vous devez alors sélectionner le type de problème rencontré puis Confirmer



Cela permettra d'envoyer automatiquement une demande de remplacement du matériel défectueux auprès du collège.

**ATTENTION : Le remplacement du matériel défectueux est soumis à validation.** Si votre enfant a déjà bénéficié durant sa scolarité d'un remplacement de matériel à la suite d'une casse ou une détérioration, votre demande pourrait être refusée.

Il faudra laisser vos coordonnées afin que le collège puisse vous soumettre l'avis du chef d'établissement.